

Bonne année 2011

**Je vous souhaite d'heureuses traversées
sur les vagues du temps.**



La traversée des âges et des générations qui se succèdent dans notre parc, au fil des saisons, du pas ralenti des anciens leurs yeux rivés sur le large, aux courses folles des enfants éclaboussant la mer et labourant la plage. Pleine vie à chacun, santé, travail, et des joies à ras bord dans la barque des familles et des amis, tout au long de cette année nouvelle.

La traversée de l'internet que nous aborderons sous peu sur les rives de la toile, nous faisant accoster d'un clic sur ce bord de mer que nous chérissons tant et qui porte nos rêves d'été, au creux des mois laborieux ou des nuits enneigées de l'hiver.

La traversée du risque des méchantes marées, affronté avec courage plutôt qu'oublié ou enfoui. Notre front de mer se défend comme un beau diable et cela nous réjouit. Le blockhaus du GCU lui-même, étonné, se retrouve à nouveau mobilisé mais, cette fois, dans une défense littorale face aux dangers marins. S'informer, lutter et se soutenir pour cette côte, quel plus noble projet pour notre association ?

La traversée tranquille des plaisanciers et des planches à voile, désormais rassurés face au danger sournois des bouchots isolés à mi marée, se repérant enfin sur de jolies balises promises côté estran.

La traversée des plages ensoleillées et calmes, quand les maisons se ferment, des partages et des fêtes, des soirées entre résidents permanents, des événements, des activités sportives ou culturelles et des nouvelles de La Tranche par ceux qui restent et les raconteront à ceux qui sont partis jusqu'aux beaux jours. C'est notre veille ... là-bas, au bord de l'océan. Tout le monde y trouve son compte même les chats perdus qui cherchent une bonne âme !

Bon voyage à chacun

Raymond Pilet, président

Une naissance attendue ...

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée sur vos écrans, courant février, de notre site internet. Vous l'aviez souhaité lors de notre dernière AG, le CA suivant l'a décidé et le comité de rédaction l'a conçu (président, secrétaire général, secrétaire adjoint), soutenu par le professionnalisme d'une webmaster totalement impliquée, notre adhérente Renée Frin.

Les modifications de notre front de mer se sont accélérées en 2010 : Xynthia a chahuté fortement la dune, puis les défenses se sont multipliées, certaines sont en cours actuellement. La nécessité de vous informer en temps réel s'est imposée naturellement à nous. Le rythme annuel de ce bulletin ne suffisait plus à suivre ces évolutions au long des mois.

Ce site s'adresse essentiellement à vous, nos 145 adhérents. Il a comme centre d'intérêt le Parc du Rocher et la mer qui le borde. Il se veut facile à consulter et convivial, avec cette liberté de parole et de regard que nous aimons bien.

Il vient juste de naître, il aura les hésitations de ses premiers pas sur la toile. Vous nous aiderez par vos réactions à en assurer la démarche. Vous contribuerez à sa croissance par vos photos, vos archives et vos souvenirs. Il vous remercie à l'avance de l'accueil que vous lui ferez.

<http://www.parcdurocher-lagriere.fr>



rappel : si ce n'est déjà fait, merci de nous envoyer votre adresse e-mail à contact@parcdurocher-lagriere.fr

Notre front de mer se défend au mieux ...

Les propriétés de front de mer trop menacées ont dû se défendre ou sont en train de le faire avec détermination. Devant *La Horde*, la défense est bien ancrée sur des cylindres en béton et se termine actuellement par un mur en élévation renforcé de poteaux. Les travaux de la défense d'*Eden* ont démarré le 6 janvier. Elle est longue d'une bonne trentaine de mètres et ainsi conçue : dans le fond d'une tranchée d'1m50, une feutrine permet à l'eau des vagues de s'évacuer, plus du tout venant de carrière protecteur puis des gros blocs de 500 à 800 kg, le tout prévu jusqu'à la hauteur réglementaire, en limite de la propriété privée collective. Voilà de quoi attendre plus sereinement les prochaines grandes marées de début d'année. Nous exprimons notre soutien amical à ces propriétaires qui protègent leurs résidences certes ... mais sur un front de mer qui est aussi le nôtre !



Mais à l'ouest ... rien de nouveau !

Reste une question qui déborde largement la défense d'un patrimoine familial privé : le destin des lots dits « Steinberg », à l'ouest de la plage. Lors de Xynthia, cette dune a vraiment cédé des mètres de sable à la mer en furie ... pourtant elle nous protège tous derrière elle ... et, cette fois-ci, sa défense regarde le bien commun, comme sans doute ... ceux qui l'ont en charge. Pourquoi pas des défenses pieux/paille comme déjà réalisées par la mairie à l'est de notre plage ?

Et la haute mer des grands coefficients reste sous surveillance ...

Même si les grandes marées aiment flirter avec les dunes de notre front de mer certains d'entre nous les ont surveillées comme du lait sur le feu tandis que les hélicoptères de la sécurité civile survolaient la situation marine prochains grands coefficients : les 22 janvier (105) 20 février (115) et 21 mars (118).



Que devient le risque G C U ?

Nous suivons avec soin ce risque de submersion latérale dont nous vous avons fait part lors de notre AG, confirmé par les mesures d'altimétries que vous savez, concernant notre parc et la zone du GCU :

Espace retrouvé par la mer ...

... lors des grandes marées

Nous sommes allés voir la bordure de mer du GCU aux grands coefficients de septembre, octobre et novembre. Conclusion : pas de panique ! En effet, si la mer suit le même chemin que lors de Xynthia et se rapproche de la clôture du GCU en haut de plage même par beau temps, il demeure que les gros coefficients ne seraient vraiment menaçants pour ce reste de dune que :

- si le vent était très violent, provoquant une houle puissante et des vagues « boutoirs » à l'arrivée
- et si la dépression atmosphérique était fortement creusée faisant d'autant plus monter le niveau de la mer





Défense réalisée dans l'angle du GCU et du blockhaus

Suite à la démarche de notre association fin mai, la mairie ayant compris le risque collectif de submersion latérale pour les parcs voisins, avait répercuté notre demande au niveau départemental. Tenant parole, elle a pu réaliser fin octobre ce qu'elle pense être sa propre part de défense du GCU.

Il y a comme un défaut !

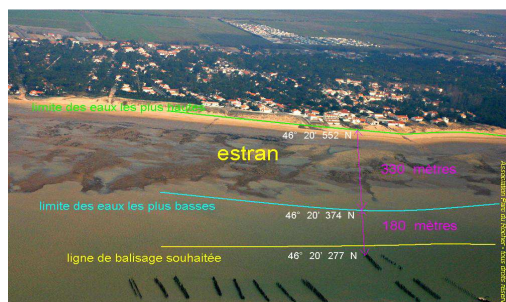


Il reste un trou dans la défense si le GCU ne réalise rien dans son terrain. Certes, il a son camping privé à protéger : c'est de la responsabilité de son association nationale. Mais s'il ne réalise pas une défense conséquente et efficace prolongeant celle de la mairie près du blockhaus, un nombre non négligeable de parcelles des 3 parcs de Ste Anne, de la Crevasse du Rocher et du Parc du Rocher ne resteraient il pas sous un risque commun de submersion ? L'ampleur de ce risque nous paraîtrait alors devoir être renvoyée à la responsabilité des pouvoirs publics.

Balises à bâbord !!



Un dossier de sécurité nautique qui nous tient fort à cœur vient de ressurgir : le **Balises des bouchots côté estran**. Cette action de l'association conduite près des pouvoirs publics depuis 2001, avait été appuyée en 2004 par notre dossier technique avec vues aériennes, signalant le positionnement du danger des bouchots et questionnant les autorités sur leur responsabilité face à cette absence de signalisation.



La municipalité, la DDTM et les Phares et balises ont décidé de gérer ce risque

Le 29 novembre 2010, s'est réunie en mairie de La Tranche-sur-mer, une Commission Nautique Locale, pour statuer sur le projet de balisage complet de la zone conchylicole. Avec les élus et les administrations compétentes, y participaient comme invités les présidents des associations du Parc du Rocher et de Ste Anne.

Décisions de principe :

La zone conchylicole en son entier serait balisée sous le contrôle technique des Phares et Balises.

Côté océan : doublement du nombre des bouées permanentes actuelles, financées normalement par les Conchyliculteurs.

Côté estran : établissement prévu de bouées temporaires de marque spéciale qui seraient financées par la mairie

Le chenal d'accès au mouillage de Ste Anne au travers des bouchots serait élargi et balisé avec des bouées rouges et vertes.

Il serait réalisé sous le contrôle des Phares et Balises et financé par la mairie.

Pose souhaitée des balises avant la saison 2011

La municipalité nous paraît avoir eu un rôle déterminant dans l'avancée de ce dossier, facilitant particulièrement la négociation par son engagement financier. Nous tenons à lui exprimer notre réelle satisfaction. Nous, les deux présidents locaux, nous sommes sortis en rêvant d'une navigation enfin sûre dans le voisinage des bouchots ... nous promettant de nous régaler encore plus à la saison des moulesvous savez ... quand elles sont bien pleines ! Merci à ceux qui les cultivent ... santé et sécurité à ceux qui les dégustent ... et qui parfois les frôlent !



Un trio pour l'info

Fin octobre, trois adhérentes disponibles, résidentes à l'année, se sont retrouvées avec le président pour former un groupe permanent de correspondantes de l'Association.



Leur contribution : recueillir les infos du Parc du Rocher tout au long de l'année, en particulier sur l'état du haut de la plage et des dunes après les coups de vent, prendre des photos en temps réel pour alerter l'association ou enrichir son site internet, participer au bulletin annuel en y écrivant sur la vie hors saison dans le parc et se faire écho de la vie locale. Elles ont déjà joué un rôle actif précieux. Deux articles de ce bulletin sortent de leur plume. Leur rôle n'est pas un monopole, vous pouvez tous les joindre si d'aventure vous avez envie de partager ce que vous venez de découvrir. Merci à toutes les trois et bravo ! Pour les contacter, ce n'est pas un seul ... mais au choix ... trois contacts

Dany JAMIN : 02 51 30 47 41 (au centre)

Danièle MARTINEAU : 02 51 27 78 26 (à gauche)

Dominique RAINETEAU : 02 51 28 49 31 (à droite)

Activités d'hiver ou diverses de ces dames

La fin de l'été et la rentrée des classes donnent le départ de nos activités sportives.

Si certaines préfèrent le calme et la détente qu'apporte le yoga d'autres « s'agitent » à perdre des calories à l'aquagym et quand le temps le permet partent en randonnée dans la forêt le nez au vent.

Début novembre nous avons eu la chance, d'assister au 3^{ème} Festival de Théâtre Amateur dans le nouveau Pôle Culturel des Floralties, et de rencontrer Agnès Varda venue pour l'occasion inaugurer le cinéma qui porte son nom. Son film « Les plages d'Agnès » a été projeté en séance gratuite. Elle a également remis les prix de « la Tulipe d'or » aux gagnants du Festival de Théâtre.

Depuis l'ouverture du cinéma bon nombre de résidents fréquentent ces deux salles dont la programmation n'a rien à envier aux salles parisiennes. Les prix étant très attractifs nous ne nous privons pas de ces moments de purs divertissements.

Nous sommes également toutes les trois bénévoles d'associations, caritative, culturelle et de loisirs, à qui

nous donnons un peu de notre temps et comme dans tous les foyers nous préparons les fêtes de fin d'année, nous aurons « notre » Marché de Noël, une patinoire et droit à une crèche vivante à la veillée de Noël.

Vous pouvez voir que notre « vie hivernale » est finalement la même qu'ailleurs, les bouchons en moins et la plage en plus pour de belles promenades avec le clapotis des vagues, les odeurs d'algues et les couleurs du soleil.

Et puis nombreuses sont les occasions de se retrouver ; bientôt la nouvelle année à arroser, il y a aussi les anniversaires, les, les, les enfin il y a toujours à lever son verre !

Et que vive la Tranche en hiver !

Les 3 D.

La neige et les chats

C'était magique, il avait neigé, seules traces visibles dans la neigedes pattes de chats, puis sont venus les chats, ils étaient trois, un tigré, un noir et un siamois.

Que faire d'autre sinon nourrir ces pauvres bêtes affamées. Le siamois à disparu et les deux autres ont fait 5 chatons. C'était fin juin, je ne les ai vus que quelques fois ; avec l'arrivée des vacanciers, maman chats a déplacé ses petits et je les ai perdus de vue mais pour mieux les retrouver en septembre avec 2 autres petits de plus.

Tout ceci est fort bien me direz vous mais si on laisse tous ces chats faire d'autres chats on court à la catastrophe !

J'ai donc démarché la mairie puis la SPA. La mairie ne veut rien faire, la SPA ne veut rien faire et dit : « la mairie est tenue de ramasser les chats errants » Mais voilà rien ne se passe, personne ne fait rien. Alors, j'ai agi, aidée d'une vacancière, l'urgence étant de faire stériliser papa et maman chat avant qu'ils ne fassent d'autres chatons. Je suis alors allée à la SPA de Château d'Olonne pour récupérer :

- des « bons » qui permettent à un vétérinaire d'opérer et de tatouer les chats pour le compte de la SPA

- une cage à « ragondin » pour les attraper (contre caution)

Ce que j'ai fait début octobre, papa chat est rentré dans la cage ! Et maman chat deux jours après. Opérés par le vétérinaire d'Angles ils sont de nouveau ici bien nourris et vivent heureux et n'auront pas ... beaucoup d'enfants.



Pour les chatons on m'avait demandé d'attendre qu'ils aient 6 mois pour qu'ils soient éduqués par leur mère et opérables. Cette fois j'ai travaillé avec la SPA de la Roche, une date a été fixée pour la récupération, j'ai attrapé 3 chatons début décembre qui seront adoptés à partir du refuge, puis un autre à qui j'ai trouvé des maîtres. Reste 3, un qui vadrouille et 2 que je vois régulièrement, ils seront opérés avec le principe du « bon au vétérinaire » dès qu'ils seront passés par la fameuse cage à ragondin puis relâchés dans la nature sans risque d'une nouvelle progéniture.

Dominique

ASSOCIATION DU PARC DU ROCHER Hôtel de Ville - 85360 - La Tranche Sur Mer

Responsable de la publication : Raymond Pilet, président

Comité de rédaction : Raymond Pilet, René Blanc, Jacques Guiblais

Maquette : Dominique Raineteau

Contact : contact@parcdurocher-lagriere.fr